



Bulletin municipal

Janvier
2021

ENSEMBLE POUR Notre village



SAINTE SABINE SUR LONGÈVE



Facebook : *Mairie de Sainte Sabine sur Longève*
Site internet : *stesabine.webnode.fr*

LE MOT DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter **une bonne année 2021**.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires avec le Covid-19 qui perturbe notre vie quotidienne, qu'elle soit personnelle ou professionnelle.... Un virus qui nous confine pour huit semaines à la mi-mars, et nous obligeant à vivre avec précautions.

Le printemps a également été le moment du renouvellement des équipes municipales. Il me semble aussi important de **remercier les habitants de notre commune** qui se sont déplacés au bureau de vote le 15 mars 2020.

Malgré ce contexte compliqué, le nouveau conseil municipal est immédiatement rentré en action par des protocoles à mettre en place pour notre école. Je profite de ce bulletin pour **remercier tous les intervenants** (nos employés municipaux, maîtresses, maître, directrice, conseillers...) et les parents qui ont permis de n'avoir aucun cas covid sur notre école par **le respect des protocoles**, qui ont été mis en place par la municipalité.

Nous avons été privés de la **convivialité, la proximité d'être ensemble** lors des événements festifs et d'associatifs de la fête des classes, la commémoration du 11 novembre...

La crise COVID a particulièrement impacté notre budget, cependant, nous ne baisserons pas les bras pour aller de l'avant. Les différentes commissions se réunissent pour réfléchir sur les **actions à mener pour vous permettre de bien vivre dans notre commune**.

Avec l'arrivée des vaccins qui nous aiderons sans doute à reprendre une vie normale à moyen terme, nous avons l'espoir qu'ils nous permettront de nous retrouver en toute convivialité et de **pouvoir organiser avec vous différents moments festifs**.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Mon équipe et moi-même sommes à votre écoute et à votre service.

Mikaël FOUCHARD et l'équipe municipale





Mikaël
FOUCHARD



Stéphane
CROUILLERE



Roger
GODET



Jacques
CRAVEIA



Isabelle
BOURDAIS



Marie-Bernard
CHEVALIER



Mireille
DUGAST



Nicolas
FORGET



Corinne
GEROT



Jean-Claude
RAVAND



Thomas
ROUZIER



Sébastien
SENEGON



Mairie de Sainte Sabine sur Longève

3, rue Pont des Loges
72380 Sainte Sabine sur Longève

Lundi : de 16:30 à 18:00

Mardi : de 16:30 à 18:00

Mercredi : de 9:00 à 12:00

Jeudi : de 16:30 à 18:00

Samedi : Sur rendez-vous, de 10:00 à 12:30

@ : mairie-sainte-sabine-sur-longeve@wanadoo.fr

☎ : 02.43.25.25.30

En savoir plus : <https://stesabine.webnode.fr/>



Facebook :
Mairie de Sainte Sabine
sur Longève



Sabine



Sabrine



Decès :

SIMON Gérard, Louis, Joseph

Décédé le 13/02/2020

PARIS Jean-Philippe, Robert, Ernest

Décédé le 14/03/2020

FAYET Madeleine, Renée
veuve PIOVA

Décédée le 17/09/2020

POTTIER René, Georges, Désiré

Décédé le 20/12/2020

BEAUPIED Moïse, Jean Marie

Décédé le 24/10/2020



Naissance :

TACK Alrik, Christophe, Ivan, Sven

Né le 01/01/2020

TABOUR Lya, Rose, Eve

Née le 06/01/2020

NEVEU Marcelo, Pascal

Né le 02/07/2020

JOUAN Maé, Pascal, Fabrice, Corinne

Né le 04/07/2020

LEBRETON Raphaël, Robin, Yvann

Né le 05/07/2020

LENOIR Sacha, Maël, Gaspard

Né le 17/07/2020

DUTERTRE Timaé, André, Yves

Né le 17/08/2020

CHARBONNEAU Colleen, Loane, Stacy, Ambre

Née le 31/08/2020

MONNIETTE Clara, Esther, Layla

Née le 22/09/2020

BÉHIERS Liam

Né le 10/12/2020

CHAKIRI Blayke

Né le 25/12/2020



Mariage :

TACK Sven, et TETART Johanna

Le 18/07/2020



Pacs :

ZOUANIA Vito et ROCHOUX Astrid

Le 8/12/2020

TARIFS COMMUNAUX

Assainissement

Le prix du m³ reste inchangé 1.65€uros et 54€uros

Raccordement :

- Coût de chacun des travaux de raccordements sur le domaine public aux canalisations des Eaux Usées et Eaux pluviales, Tarif forfaitaire : 2500 €uros et au-delà des 8 mètres, 100 €uros X mètres linéaires

- Coût de chacun des branchements à la station d'épuration pour les Eaux Usées et au ruisseau de la Longève pour les eaux pluviales = 800 €uros

Concession dans le cimetière

- Concession cinquantenaire : 250 €uros emplacement déterminé par le Maire

Espace cinéraire

- Dépôt des cendres dans le monument communal : 100 €uros comprenant, à titre gratuit, la remise d'une plaquette en marbre libre d'inscriptions en plus du nom et prénom à faire graver obligatoirement par les Pompes Funèbres
- Concession cinquantenaire Cave-urne : 150 €uros

Cantine

La cuisine est assurée par RESTAUVAL

Tarif du ticket de cantine scolaire

- Repas enfant : 4,00 €uros
- Repas occasionnel : 5,30 €uros
- Repas adulte : 6,20 €uros

Garderie scolaire

La garderie fonctionne le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h30 à 18h30, tous les jours de classe du lundi au vendredi

- 175 €uros par enfant pour l'année scolaire pour la garderie du matin ou du soir
- 230 €uros par enfant pour l'année fréquentant les deux garderies
- Garderie occasionnelle par enfant :
 - Tarif unique:3,50 €uros

Quelques
CONSEILS...



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les nouveaux habitants, ainsi que les jeunes atteignant 18 ans sont invités à se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, et de l'ancienne carte électorale (si vous en possédez une).

RECENSEMENT SUR LES LISTES JAPD

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser.

Il est invité à se présenter en mairie, muni du livret de famille, afin de demander une attestation de recensement.

Cette attestation devra être présentée lors de certaines démarches (par exemple : inscription à un examen national avant l'âge de 18 ans (Permis de conduire, BEP, Baccalauréat, ..). Le jeune qui s'est fait recensé sera ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Nota : ce document est obligatoire pour le passage du permis de conduire, mais pas pour l'AAC (Apprentissage Anticipé de la Conduite), s'adressant aux jeunes dès 15 ans.

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS 2020



AVANT CHANGEMENT
PORTE HANGAR



APRÈS
CHANGEMENT PORTE
HANGAR



ELAGAGE POUR
LE PASSAGE
DE LA FIBRE



NOUVEAU
VÉHICULE COMMUNAL



MISE EN PLACE DE PIERRES
AU TERRAIN DE LOISIRS



PROTOCOLES
SANITAIRES
COVID-19 À L'ÉCOLE



REFECTION
DE LA LAGUNE



RÉFECTION
DES ALLÉES
DU CIMETIÈRE

Pollen FLEURS
Emmanuelle HUBERT



Coulaines - La Bazoge - Contlé

tracage service
ts

SAINT LEONARD
DES BOIS (72)

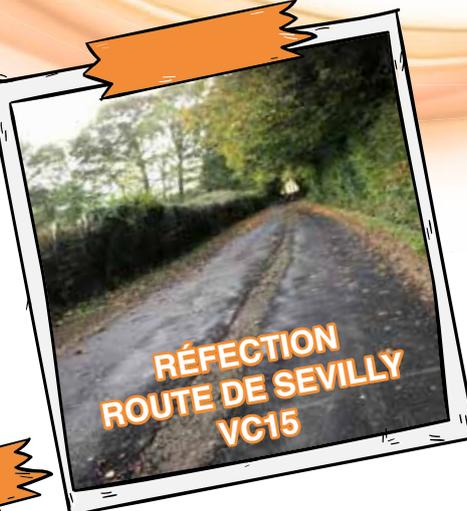
- SIGNALISATION
- PAVES - RÉSINES
- MOBILIERS URBAINS
- TERRAINS DE SPORTS
- AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ

02 43 33 21 83 www.tracage-service.fr

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS 2020



RÉFECTION
FENÊTRES
DE LA MAIRIE



RÉFECTION
ROUTE DE SEVILLY
VC15



RÉFECTION
ROUTE DU CERCUEIL



RÉFECTION
VOIRIE ET
SIGNALISATION



RÉFECTION VOIRIE



RÉFECTION
DE LA LAGUNE



SECURISATION
SORTIE DE
CHEMIN PEDESTRE



MISE EN PLACE DE
PIERRES AU TERRAIN
DE LOISIRS

s.a.r.l. PELTIER
TRAVAUX PUBLICS - TERRASSEMENTS - FOSSES SEPTIQUES



"Les petits cours"
72140 SILLÉ LE GUILLAUME
Tél. 02 43 20 24 06 / Fax. 02 43 20 52 98
E mail: sarpeltier@orange.fr

Fabienne
Coiffure
Coiffure à domicile
06 30 76 03 05



Mommes, Femmes, Enfants



L'année 2020 a vu naître une nouvelle organisation dans notre village : le CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ).

Les membres élus lors des élections de ce conseil sont :

6 CM (cours moyens) :

SAUVETRE Margaux
FORGET Romane
SIMON Faustine
BOUSSEAUD Lucas
PIERRE Clara
PROVOST Léa

6 COLLÉGIENS :

PENFORNIS Anna
SAUVETRE Maëlle
TABOUR Louna
DELHOMMEAU Bertille
ROUZIER Clara
SIMON Clotilde

Malgré la période sanitaire complexe, les enfants travaillent déjà pour améliorer notre commune.

Actuellement, les premiers sujets portés à leurs réflexions sont :

- Les chemins communaux
(répertoire, entretien, signalisation ...)
- La décoration de notre village
(accueil des entrées du village, fleurs, signalisations ..)

Le maire et le conseil municipal remercie chaleureusement la mobilisation de tous et toutes, et l'implication dans les futures orientations communales.



 <p>Forget Tinard Centre de Formation</p>	<p>Bureau Administratif 18 rue Robert triger 72000 LE MANS</p> <p>Lieu de formation ZA ANTOIGNE 72380 STE JAMME SUR SARTHE</p>
<p style="text-align: right;">Tél : 0243818577</p> <p>TINARD Laure lauretinard@forget-tinard.com www.forget-tinard.com</p>	

NOTRE ECOLE :

Toute l'équipe enseignante a été heureuse de retrouver les élèves en septembre 2020 après une année scolaire particulière !

Les élèves ont aussi témoigné du plaisir d'apprendre ensemble et de retrouver leurs camarades.

Cette période très singulière qu'a été le confinement en mars a produit des situations d'enseignement inédites avec l'envoi de documents sous différentes formes et l'usage de classes numériques. Les enseignantes avaient bien conscience des situations particulières de chaque famille pour faire face à cet enseignement à distance. Nous remercions toutes les familles qui ont su maintenir le lien avec l'école et faire au mieux pour les apprentissages. Malheureusement, les sorties scolaires prévues ont dû être annulées en raison des conditions sanitaires. Nous espérons pouvoir en proposer dès qu'elles seront autorisées. Des rencontres sportives pour toutes les classes pourraient reprendre au printemps. Nous remercions la municipalité pour son écoute concernant les différents besoins de l'école, l'association des parents d'élèves pour l'aide aux projets (divers jeux d'adresse et d'équilibre viennent d'être offerts aux cinq classes) et les bénévoles du point lecture pour l'emprunt des livres.



Mme GESLIN, directrice de l'école

Retrouvez LES MENUS DE LA CANTINE sur notre site :
<https://stesabine.webnode.fr/le-coin-de-lecole/cantine/>

Le conseil municipal remercie chaleureusement l'engagement et le dévouement du personnel enseignant et des aidants de nos enfants :



Fabienne



Pauline



Catherine



Lydie



Annie-Claude

FRED INFORMATIQUE
Informatique et communication visuelle



Zac de la prairie des moulins - 72380 Ste jamme sur sarthe
Tel. 09 81 62 80 90
frederic.pottier@live.fr - www.fredinformatique.com

Les ciseaux de Margot

Saïon de culture mixte

Mardi de 10h00 à 12h00
Samedi 10h00 - 12h00

02 43 29 67 34

ANIMAUX PERDUS ou TROUVES ... QUE FAIRE ?

Vous avez perdu votre animal :

- Contactez le Fichier national d'identification au 0810778778 ou www.i-cad.fr. La disparition de votre animal sera tout de suite prise en compte.
- Prévenez les cabinets et cliniques vétérinaires proches de la zone de disparition.
- Appelez régulièrement les fourrières et refuges de la région.
- Mettez une annonce sur les sites de recherches (www.chat-perdu.org, www.chien-perdu.org, etc ..) et vérifiez régulièrement la liste des animaux retrouvés.
- Signalez la perte de votre animal auprès de la gendarmerie locale (Brigade de Conlie : 02.43.20.50.13).

Vous avez trouvé un animal égaré :

- Si l'animal est tatoué, porte un collier ou une médaille mentionnant le numéro d'une puce électronique, contactez le fichier national ou européen d'identification I-cad (voir coordonnées ci-dessus).
- Vous pouvez aussi présenter l'animal à un vétérinaire, qui vérifiera son identification mais ne pourra pas le garder.
- Si l'animal n'est pas tatoué (ou tatouage non lisible) ou sans médaille, joignez directement la gendarmerie locale, qui vous indiquera la marche à suivre. Ils disposent d'un lecteur de puce électronique ou peuvent solliciter d'autres entités : vétérinaire, pompiers ...
- Si L'ANIMAL EST BLESSÉ OU AGRESSIF, et si vous n'êtes pas en mesure de le maîtriser, prévenez la gendarmerie ou les pompiers, qui mettront en place les moyens de capture adéquats.

Pour le ramassage des animaux perdus, l'intervenant sur Sainte Sabine sur Longève est :
Molosses Land , le grand gaucher - 72540 LONGNES
Téléphone : 06 24 09 46 84 - <https://www.facebook.com/RefugeMolossesLand/>



*Le chien est méchant !
Faites attention car il peut mordre!*



*Il était une fois un joli petit chat
qui n'avait pas d'oreille ...*



ASSOCIATION LA BOULE SABINOISE

La saison 2020 s'est terminée en ayant fait uniquement un seul concours au lieu des six prévus.

Pour la saison 2021, nous avons prévu les dates suivantes, sous réserve des autorisations et en respect du protocole sanitaire :

Dimanche 7 mars 14 h 00
Dimanche 25 avril 14 h 00
Dimanche 30 mai 14 h 00
Dimanche 13 juin 14 h 00
Dimanche 15 septembre 14 h 00
Dimanche 10 octobre 14 h 00



Les membres du bureau vous souhaitent une bonne et heureuse année.

La Présidente, Françoise BRUNEL

ASSOCIATION SPORTS & LOISIRS

Notre atelier de peinture est ouvert à tous.

Nous travaillons différentes techniques :

- . Huile
- . Pastel
- . Aquarelle

Si cela vous tente, venez nous rejoindre dès que les mesures sanitaires le permettront. Car en effet, pour l'année 2020, l'activité peinture a été suspendue en raison de la crise sanitaire.

En espérant vous retrouver dès que possible ..
Prenez soin de vous,
Amicalement.

La Présidente, Françoise DENIAU



Tecc
FORMATION ET PROTECTION INCENDIE
25 d'Avril 1988 - 2000 - 2005 - 2010 - 2015 - 2020
Tel : 02 47 27 27 27 - Fax : 02 47 29 29 29 / Mail : contact@tecc.fr

Installation, vérification et maintenance :
Extincteur - Sirene de secours - Alarme incendie - Débranchage
Débranchage - Cultureur automatique - SIA
Processus incendie - matériel d'intervention...

Équipement et formation :
Incendie (Pompier, Sécurité, EPS, etc...) - ARI
Evacuation (type 1/1/1) - SST - Cartes...
sur votre plateau technique feu voir en
site avec votre Centre de Formation

Association loi 1901 - 1988
Président : Jean-Claude BOUTIER
Président Adjoint : Dominique BOUTIER

Destruction de Nids
Désinsectisation et dératisation

Rats, fourmis, blattes, mouches,...

06 79 38 98 82
forgeromuald@gmail.com
www.destructiondenids.com

LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

SAPEUR POMPIERS 18
 GENDARMERIE DE CONLIE 17
 SAMU 15
 CENTRE ANTI-POISON 04 41 48 21 21
 ECOUTE ALCOOL 0 811 91 30 30
 SOS AMITIE (LE MANS) 02 43 84 84 84
 ALLO ENFANCE MALTRAITEE119

CANCER INFO SERVICE 0 810 810 821
 SIDA INFO SERVICE 0 800 14 04 04
 ACCUEIL SANS ABRI 115
 ECOUTE CANNABIS 0 811 91 20 20
 TABAC INFO SERVICE 0 825 309 310
 SUICIDE ECOUTE 01 45 39 40 00



NUISIBLES :

La lutte anti nuisible est une activité réglementée et obligatoire qui incombe à tous citoyens. Chaque année, une liste des espèces ciblées est établie et mise à jour par le ministère de l'Environnement.

La mairie se tient à votre disposition pour toute information.

Nous rappelons que chacun est concerné car seul les efforts de tous les habitants sont efficaces.

DON DE SANG - RESERVES FRAGILES



**JE DONNERAI ~~DEMAIN~~
DÉS MAINTENANT.**

Je prends directement rendez-vous au lieu de mon choix sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

INFIRMIERE À DOMICILE



Le cabinet des infirmières de St Jean d'Assé signale leur nouvelle adresse :

14 Place de la Mairie (à côté de l'Eglise)
 ST JEAN D'ASSE

Tél inchangé : 02 43 25 25 50



L'Abbé Guy KALUBI-WALELU réside à La Bazoge. Vous pouvez le joindre au : **02.43.25.40.47**

MAIL DE LA PAROISSE :

labazoge-neuvilleparoisse@orange.fr

PERMANENCE ET ACCUEIL AU PRESBYTÈRE :

4 Impasse du Presbytère - LA BAZOGE

Mardi : 16h30 - 18h00

Samedi : 10h30 - 12h00

GENDARMERIE DE CONLIE



Adresse :

30 Rue du Grand Chemin
 72240 Conlie

Horaires d'ouverture :

Mardi : de 14h00 à 18h00

Jeudi : de 14h00 à 18h00

Samedi : de 14h00 à 18h00



TRESORERIE DE CONLIE

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI : 13h - 16h

DU MARDI AU JEUDI : 8h15 - 12h / 13h - 16h

VENDREDI : 8h15 - 11h30

Adresse :

Allée Marie Louise Souty
 72240 Conlie

Téléphone : 02.43.20.50.46



SARL Lebreton - Travaux Agricoles

Les Rebillardières
 72240 Mézières-sous-Lavardin

Tel : 02 43 20 73 21 - Fax : 02 43 20 73 21



Janvier							Février							Mars							Avril							Mai							Juin						
1 V					1 L						1 L					1 J						1 S						1 M													
2 S					2 M						2 M					2 V						2 D						2 M													
3 D					3 M						3 M					3 S						3 L						3 J													
4 L					4 J						4 J					4 D						4 M						4 V													
5 M					5 V						5 V					5 L						5 M						5 S													
6 M					6 S						6 S					6 M						6 J						6 D													
7 J					7 D						7 D					7 M						7 V						7 L													
8 V					8 L						8 L					8 J						8 S						8 M													
9 S					9 M						9 M					9 V						9 D						9 M													
10 D					10 M						10 M					10 S						10 L						10 J													
11 L					11 J						11 J					11 D						11 M						11 V													
12 M					12 V						12 V					12 L						12 M						12 S													
13 M					13 S						13 S					13 M						13 J						13 D													
14 J					14 D						14 D					14 M						14 V						14 L													
15 V					15 L						15 L					15 J						15 S						15 M													
16 S					16 M						16 M					16 V						16 D						16 M													
17 D					17 M						17 M					17 M						17 L						17 J													
18 L					18 J						18 J					18 D						18 M						18 V													
19 M					19 V						19 V					19 L						19 M						19 S													
20 M					20 S						20 S					20 M						20 J						20 D													
21 J					21 D						21 D					21 M						21 V						21 L													
22 V					22 L						22 L					22 J						22 S						22 M													
23 S					23 M						23 M					23 V						23 D						23 M													
24 D					24 M						24 M					24 S						24 L						24 J													
25 L					25 J						25 J					25 D						25 M						25 V													
26 M					26 V						26 V					26 L						26 M						26 S													
27 M					27 S						27 S					27 M						27 J						27 D													
28 J					28 D						28 D					28 M						28 V						28 L													
29 V											29 L					29 J						29 S						29 M													
30 S											30 M					30 V						30 D						30 M													
31 D											31 M											31 L																			

MAIRIE DE SAINTE SABINE SUR LONGÈVE
 3, rue Pont des Loges - 72380 Sainte Sabine sur Longève
 Tél : 02.43.25.25.30

Mail : mairie-sainte-sabine-sur-longeve@wanadoo.fr
 Site : stesabine.webnode.fr
 Facebook : [mairie de Sainte Sabine sur Longève](https://www.facebook.com/mairie-de-sainte-sabine-sur-longeve)

A PROPOS DU NOM : SAINTE SABINE SUR LONGÈVE

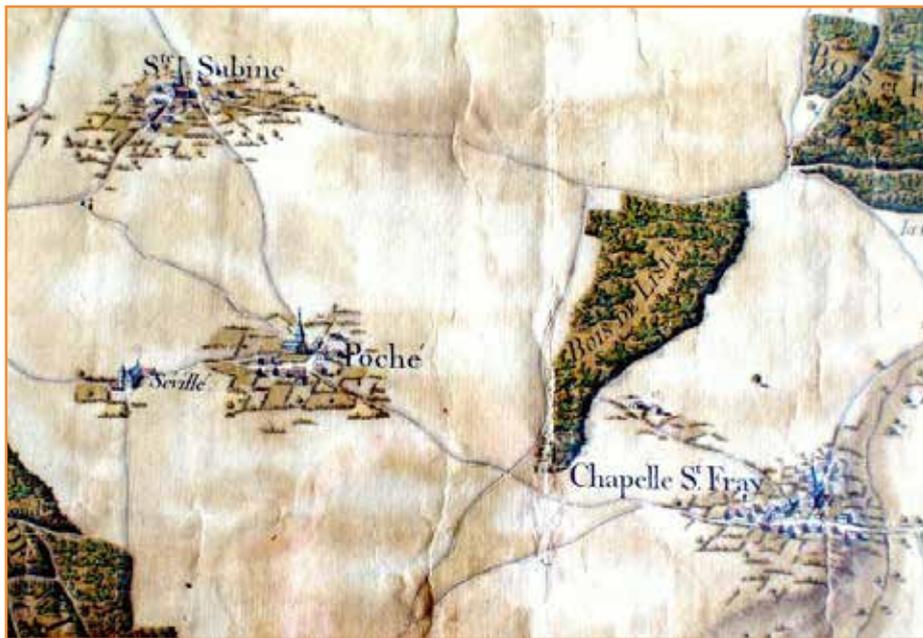
Alain Lebrun, retraité habitant notre village, nous explique l'origine du nom de SAINTE SABINE SUR LONGÈVE :

« Notre commune porte ce nom depuis un décret de 1933 afin d'éviter les erreurs de destination des courriers relatifs à la commune ; en effet il existe un Sainte Sabine-Born en Dordogne et Sainte Sabine en Côte d'Or. Notre commune prit alors le nom de Sainte Sabine sur Longève.

La Longève est un ruisseau qui traverse la commune et va se jeter dans la Sarthe un peu avant l'ancienne usine d'Antoigné sur la commune de Sainte Jamme sur Sarthe. Elle mesure environ 8 km, sa source, aux confins de la commune (SO) est à 130m d'altitude et le petit confluent à 60m. Le dénivelé est donc de 70m, ce qui fait une pente moyenne de moins de 1% d'où son nom probablement signifiant « eau qui coule lentement ». Elle coule du SO au NE, comme la plupart des rus qui la rejoignent : rû de Roupperroux et des Tuileries pour les principaux. Sur les cartes anciennes, elle est appelée ruisseau des Épierres (ancienne ferme près de laquelle elle prend sa source) et à Sainte Jamme, elle est appelée Algré du nom d'un moulin.

En fait pour 8 km, elle porte 3 noms mais Longève est devenu son nom officiel.

Sur son cours, l'on trouvait 2 moulins : moulin de Saint Père et moulin de Courteille (en sortie de commune). Sur les cartes anciennes, l'on voit très bien les 2 biefs.



plan terrier de la famille de Tessé 1776 (domaine de Lavardin dont Sainte Sabine et Poché)

Mais avant 1933 ?

Sainte Sabine tout simplement, mais ce n'est pas aussi simple !

En effet, avant la Révolution, sous l'Ancien Régime donc, il existait 2 paroisses séparées avec une église et un cimetière : Sainte Sabine (du nom de la sainte) avec son cimetière attenant – c'est à dire autour de l'église jusqu'au milieu du carrefour d'aujourd'hui – et sa voisine Poché, très petite paroisse, avec son église dédiée à saint Martin et son cimetière attenant avec sa croix en pierre de 1740. Le nouveau régime supprime les paroisses pour en faire des communes et en fusionne certaines parce que trop petites.

Poché est intégrée dans la municipalité Sainte Sabine et Poché,

1793 : Sainte Sabine

1801 : Sainte Sabine et Poché, puis simplement Sainte Sabine

1933 : Sainte Sabine sur Longève,

Poché étant intégrée dans la nouvelle commune, son nom n'est plus utilisé. (L'église et le cimetière sont désaffectés) et devient un hameau mais qui a toujours son église du XI eme avec son clocher à campanile (1740) et la croix de 1740 (lieu privé) bien visibles de la route. Clocher financé en 1740 par le curé desservant, (120 livres) René Loppé (source registre paroissial de Poché ; AD de la Sarthe)

A noter : une cheminée porte 2 dates bien visibles : AN X et 1802 (date de la nouvelle organisation).

Des communes voisines nouvelles sont créées : Saint Jean d'Assé (avec Chevaigné et Notre Dame des Champs) , Mézières sous Lavardin (avec Saint Chéron) et bien d'autres . »

RECETTES D'AUTREFOIS ... À SAINTE SABINE SUR LONGÈVE

Edouard Boulier, retraité passionné d'histoire, nous rappelle quelques recettes d'autrefois, réalisées avec les arbres de Sainte Sabine sur Longève.

Vous pourrez également retrouver ces recettes, ainsi que d'autres, sur le site : <https://stesabine.webnode.fr/notre-commune/>

Confits de fleurs de châtaignier :

- Récolter, sur l'arbre, les chatons de châtaigniers fleuris
- Les tremper dans de l'eau pendant 24 heures
- Retirer de l'eau et presser fortement les chatons à la main
- Filtrer le jus obtenu
- Mettre du gélifiant et du sucre selon vos goûts
- Mettre à chauffer, puis laisser refroidir
- Mettre en pots ... jusqu'à la dégustation !

Un délice doux et floral, proche du goût du miel

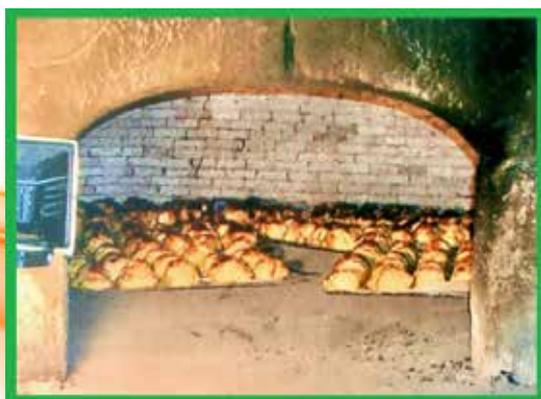
Liqueur de feuilles de pêcher :

- Cueillir une centaine de feuilles de pêcher, les rincer et les sécher.
- Mettre dans un bocal avec 1 l de vin rouge à 13°, 20 cl d'eau-de-vie à 40° et 25 morceaux de sucre.
- Fermer hermétiquement et laisser macérer 40 jours.
- Filtrer et mettre en bouteille. Laisser reposer 8 jours avant de consommer...Avec modération !



Franck Dugast, boulanger ranimant le four à pain du village, partage également la recette des bourdons de pommes, en attendant que les mesures sanitaires permettent le retour de la FETE DU FOUR A PAIN de Sainte Sabine sur Longève.

Vous pourrez retrouver les photos des fêtes passées, ainsi que l'histoire de cette animation, sur le site : <https://stesabine.webnode.fr/notre-commune/>



- Préparer une pâte brisée
- Peler et enlever le trognon des pommes (la pomme IDARED convient parfaitement)
- Disposer chaque pomme sur un carré de pâte. (Vous pouvez rajouter dans le trou un peu de beurre, un peu de sucre, un peu de cannelle également selon vos envies).
- Refermer les angles du carrés et soudant bien la pâte et dorer avec un jaune d'oeuf.
- Enfourner pour 30 mn environ selon votre four, et déguster ce délice tiède ou froid.



Ste SABINE s/ LONGÈVE

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1 J		1 D		1 M		1 V		1 L		1 L		1 M		1 M		1 M	
2 V		2 L		2 J		2 S		2 M		2 M		2 J		2 J		2 J	
3 S		3 M		3 V		3 D		3 M		3 D		3 V		3 V		3 V	
4 D		4 M		4 S		4 L		4 J		4 L		4 S		4 S		4 S	
5 L		5 J		5 D		5 M		5 V		5 M		5 D		5 D		5 D	
6 M		6 V		6 L		6 M		6 S		6 M		6 L		6 L		6 L	
7 M		7 S		7 M		7 J		7 D		7 J		7 M		7 M		7 M	
8 J		8 D		8 M		8 V		8 L		8 V		8 M		8 M		8 M	
9 V		9 L		9 J		9 S		9 M		9 S		9 J		9 J		9 J	
10 S		10 M		10 V		10 D		10 M		10 D		10 V		10 V		10 V	
11 D		11 M		11 S		11 L		11 J		11 L		11 S		11 S		11 S	
12 L		12 J		12 D		12 M		12 M		12 M		12 D		12 D		12 D	
13 M		13 V		13 L		13 M		13 M		13 M		13 L		13 L		13 L	
14 M		14 S		14 M		14 J		14 J		14 J		14 M		14 M		14 M	
15 J		15 D		15 M		15 V		15 V		15 V		15 M		15 M		15 M	
16 V		16 L		16 J		16 S		16 S		16 S		16 J		16 J		16 J	
17 S		17 M		17 V		17 D		17 D		17 D		17 V		17 V		17 V	
18 D		18 M		18 S		18 L		18 L		18 L		18 S		18 S		18 S	
19 L		19 J		19 D		19 M		19 M		19 M		19 D		19 D		19 D	
20 M		20 V		20 L		20 M		20 M		20 M		20 S		20 S		20 S	
21 M		21 S		21 M		21 J		21 J		21 J		21 D		21 D		21 D	
22 J		22 D		22 M		22 V		22 V		22 V		22 M		22 M		22 M	
23 V		23 L		23 J		23 S		23 S		23 S		23 J		23 J		23 J	
24 S		24 M		24 V		24 D		24 D		24 D		24 V		24 V		24 V	
25 D		25 M		25 S		25 L		25 L		25 L		25 S		25 S		25 S	
26 L		26 J		26 D		26 M		26 M		26 M		26 D		26 D		26 D	
27 M		27 V		27 L		27 M		27 M		27 M		27 L		27 L		27 L	
28 M		28 S		28 M		28 J		28 J		28 J		28 M		28 M		28 M	
29 J		29 D		29 M		29 V		29 V		29 V		29 M		29 M		29 M	
30 V		30 L		30 J		30 S		30 S		30 S		30 J		30 J		30 J	
31 S		31 M				31 D		31 D								31 V	

Le brûlage à l'air libre
des déchets verts :

c'est interdit !



Article 84
du « règlement sanitaire départemental »
(RSD) type diffusé par la
circulaire du 9 août 1978.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants* en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 euros (art. 131-13 du code pénal).

**Des solutions
alternatives
existent :**



BROYAGE



COMPOSTAGE



PAILLAGE



RAPPEL SUR LES RÈGLES D'ÉLAGAGE ET DE TAILLE

Les riverains doivent obligatoirement :

- Elaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

- ▶ Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.
- ▶ Respecter les distances minimales.

Les distances à respecter sont les suivantes :

- ▶ pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- ▶ pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.



DÉPOSER VOS DÉCHETS
À CÔTÉ DES CONTENEURS, C'EST



**LES INCIVILITÉS,
ÇA SUFFIT !**

Cela est non seulement sanctionnable, mais c'est un manque total de respect pour le travail des agents communaux ...

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE

GITEM

LEVEILLEAU

Quicailleterie, Matériaux, Électroménager



STE-JAMME/SARTHE
Route de montbizot
Tél. : 02.43.27.62.84
Fax : 02.43.27.69.70

CONLIE
36, rue du Mans
Tél. : 02.43.24.04.17
Fax : 02.43.27.94.43



EIFFAGE
ROUTE

Savoir faire
la différence

Etablissement
Pays de La Loire

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)

Electricité Générale

David RICHARD

Électricité Générale | NEUF & RESTAURATION
Automatisme de Portails | DÉPANNAGE

Plomberie | Antenne Parabolique

Z.I. D'ANTOIGNÉ - 72380 STE JAMME-SUR-SARTHE
Mail : Gent.plombelec.david@orange.fr

Tél. 02 43 28 30 12
Port. 06 50 82 38 36

PLÂTRERIE

SARL FONTAINE & Fils

- Plâtrerie
- Plaque de plâtre
- Aménagement de combles
- Isolation Intérieure
- Neuf & Rénovation

Z.A. Paillard Ducléré - 72380 MONTBIZOT

☎ 02 43 27 66 29
franfontaine@wanadoo.fr
Fax : 02 43 27 45 80 - Port. 06 88 47 81 09

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES



L'association des Parents d'Elèves a de nouveau organisé de belles manifestations pour financer les projets des enfants de l'école publique.

Le 15 septembre 2020, a été élu un nouveau bureau pour continuer les manifestations auprès des enfants de l'école :

PRÉSIDENTE : Marie-alice Trotté
VICE PRÉSIDENTE : Séverine Jaigu
TRÉSORIER : Erwan Calvet
VICE TRÉSORIÈRE : Angela Hardouin
SECRÉTAIRE : Pauline Gautier
VICE SECRÉTAIRE : Marion Pottier

Avec cette année difficile qu'a été 2020, nous avons quand même voulu faire se déguiser les enfants pour Halloween et les remercier en faisant un concours photo qui a permis de récompenser tous les participants.

Nous avons aussi mis en place une commande « brioches et chocolats » pour tout le village, qui a excellemment bien fonctionné et nous en remercions tous les habitants de Ste Sabine sur Longève, car l'argent que nous gagnons revient aux enfants du village.

Un spectacle de Noël a pu être offert à tous les élèves de classe en classe avec, pour les petits, la venue du père Noël, ainsi que des cadeaux pour réaliser le sport en extérieur et au fur et à mesure dans la cour de récréation.

Nous allons aussi essayer de réaliser des ateliers de création d'objets en bois pour Pâques avec les enfants pour décorer le village comme nous l'avons fait à Noël. Nous espérons faire carnaval et Pâques. Et préparons aussi la fête des écoles et du four à pain.

Un appel aux bénévoles est toujours d'actualité et tellement utile pour l'association, alors n'hésitez pas à nous rejoindre avec grand plaisir.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une très belle année 2021.



LE POINT LECTURE : UN LIEU DE VIE

2020, c'était joli ! Ça sonnait bien pourtant !

Mais c'était sans compter sur la petite Covid qui allait s'inviter dans notre lieu de vie.

Les BB lecteurs n'entendent plus Colette raconter les histoires ; les accueils de classe sont suspendus.

Le confinement nous a contraints à fermer le Point Lecture ; Un système de réservation de livres a été mis en place sous forme de **click and collect**. Il sera remis en place chaque fois qu'on sera obligé de fermer.

Depuis le 6 Janvier, nous avons le plaisir de vous accueillir de **nouveau le mercredi et le samedi de 10h à 12h** avec les mesures sanitaires qui s'imposent (port du masque, gel).



Cette année nous avons accueilli **trois nouveaux bénévoles** : Angéla, Antoine, Virginie ; ils rejoignent Colette et Babeth. Merci à Roberte et Ginette, pour tout ce temps passé au milieu des livres ; merci pour votre participation à toutes les activités, vous serez toujours les bienvenues et vos conseils de lecture toujours appréciés.



Roberte et le point lecture : une belle histoire

« Dans cette belle aventure qui dure depuis plus de 20 ans, vous êtes, Roberte, la passeuse d'histoires, auprès de toutes les générations de Sabinoises et Sabinois.

Vous avez su mobiliser des bénévoles pour vous aider à mener à bien, pléthore d'animations : (concerts, soirées contes, stages LPO, goûters-crêpes, rencontres d'auteurs, rallyes lecture etc)

Ne manquant ni d'idées, ni de tonus, les accueils de classe ont toujours été pour vous, un grand moment de joie et de partage parmi les enfants, autour de la lecture.

Merci Roberte d'avoir animé avec ce bel enthousiasme cet endroit si convivial qui vous ressemble.

Vos conseils de lecture seront toujours écoutés, et vous y serez toujours la bienvenue ».

Gérard,

« En février, tu as refermé le livre de ta vie, sans bruit. La maladie a eu raison de ton courage. Très impliqué dans la vie du village comme dans toutes tes activités tu as toujours été un élément moteur.

Tu as été l'initiateur du Téléthon avec la venue de cavaliers et motards, la mise en place d'épreuves de tir à l'arc, et l'envol de ballons. Tu as aidé les enfants dans la fabrication de fusées dans le cadre de l'école, animé les carnivals déguisé en chef indien, fabriqué des nichoirs lors des stages avec la lpo au point lecture, la liste serait longue !

On te retrouve investi dans l'Association de Parents d'Elèves ; dans l'animation de la bibliothèque, du cyber-relais ou tu excelles avec ton ami Stéphane ; merci pour toutes les affiches. Depuis quelques temps tu t'essayais à la peinture sur toile avec beaucoup de réussite.

Excellent cuisinier, fin gourmet, tu aimais régaler tes proches. Grand sportif tu pratiquais la voile, le tir à l'arc et bien d'autres activités physiques « toujours à fond » !

Soucieux d'autrui, tu siégeais depuis toujours au Centre Communal d'Action Social, ou tu traitais les cas douloureux, avec parfois une pugnacité avérée.

Les enfants lors des accueils de classe se cramponnaient parfois à ton fauteuil. Ils t'avaient surnommé : Gérard à Roulettes ! Tu connaissais par cœur beaucoup de contes pour enfants. Certes tu avais un caractère bien trempé, mais ton optimisme et ton ouverture aux autres nous a fait changer notre regard sur le handicap.

Tu es parti, nous avons perdu un membre de notre famille.

Merci pour ces bons moments partagés, Gérard, tu resteras toujours parmi nous. »

Tes collègues du point lecture.



DANSEZ ET BOUGEZ AVEC LA ZUMBA !!

Les cours de ZUMBA® et STRONG NATION™ sont toujours d'actualité cette année, grâce à l'association PARTYANDDANCE.

L'objectif de cette association depuis 8 ans est de faire bouger le plus grand nombre, notamment les habitants des communes rurales, où les activités sont souvent éloignées.

Céline, passionnée de danse depuis plus de 15 ans et Séverine pratiquant la Zumba® depuis 2009, vous attendent dans la bonne humeur, pour découvrir combien faire du sport peut être un plaisir.

Cette année, vous avez pu découvrir le nouveau concept Strong Nation™, cours de HIIT pour brûler intensément des calories.

Actuellement, suite aux mesures sanitaires restrictives, les cours sont assurés tous les soirs, en VISIO, par vos coachs sportifs ...

Plus de précisions sur le planning des cours et informations sur le site ZUMBA <http://www.partyanddance.com> ou au 06 88 39 36 33.




AGRIAL
Agrial Conlie
Route de Sainte-Sabine - 72240 Conlie
02 43 20 56 80


CENTRE AUTO EXPERT
Réparations toutes marques

Mail : centre.auto.experts@wanadoo.fr
Tél. : +33 (0)0243242251
Fax : +33 (0)0243243328



TOUS EN FÊTES

Chers Sabinois et Sabinoises,

L'association Fêtes et cérémonies vous présente ses meilleurs voeux pour 2021, et surtout une bonne santé pour vous et vos proches.

2020 a été une année compliquée avec la crise sanitaire qui nous a obligés à nous confiner. S'en est suivi la distanciation sociale, tout ceci nous a empêché d'organiser les différentes manifestations que nous aurions voulu.

Notre but est de redynamiser notre village, nous voulons recréer une cohésion intergénérationnelle. C'est dans cet objectif principal que nous engageons. Nous espérons que 2021, sera plus clémente avec nous et que nous pourrons vous proposer différentes activités. Nous allons dès le printemps fleurir notre village et c'est un projet qui nous tient à coeur pour apporter de la couleur à Sainte Sabine, nous comptons sur l'investissement de tous pour relancer l'animation dans notre beau village.

Nous vous laissons notre adresse mail pour toutes vos idées : fetesetceremonies.sssl@gmail.com

A très bientôt.

Mme Valérie PROVOST

Présidente de Fêtes et Cérémonies



SARL *Chierry*
Vannier 

**COUVERTURE
ZINGUERIE
RAMONAGE**

"Les Landes" 72380 St Jean d'Assé
02.43.25.60.74

SERVICES À DOMICILE

L'ADMR propose des services pour tous, toute la vie, et partout !

L'ADMR est à votre service depuis plus de 70 ans en Sarthe. Intervenant auprès de l'ensemble de la population, à toutes les étapes de la vie, l'ADMR propose une large palette de services déclinée en quatre pôles pour mieux vivre chez soi au quotidien :

- Services et soins aux seniors

- Apporter un soutien dans les actes et activités de la vie du quotidien pour des personnes âgées
- Mise en place d'une Téléassistance (Filien ADMR)

- Entretien de la maison

- Réaliser l'entretien du logement et du linge

- Accompagnement du Handicap

- Accompagner des personnes adultes et enfants en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne

- Enfance et parentalité

- Apporter un soutien dans le quotidien des familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables
- Garde d'enfant

RECRUTEMENT :

L'ADMR recrute des aides à domicile, employés de ménage et auxiliaires de vie sociale. Ces métiers nécessitent un bon relationnel auprès d'un public fragilisé, des capacités d'autonomie, d'écoute et d'adaptation. Venez rejoindre nos équipes, envoyez votre candidature à : recrutement@fede72.admr.org. Nos valeurs associatives permettent la mise en place d'action de convivialité gratuite à destination de toutes personnes âgées des communes sarthoises.

Nos bénévoles participent à l'organisation de ces actions. Si vous souhaitez agir pour le lien social, contactez-nous : info.fede72@admr.org

L'ADMR est un acteur du développement local : créateur d'emplois de proximité et de lien social

Pour nous contacter :

<https://www.admr72.fr/>

tél : 02.43.72.05.00



SERVICES À LA PERSONNE

Soutien à Domicile (anciennement Familles Rurales) est une association d'aide à domicile qui recrute de manière permanente et récurrente des aides à domiciles sur toute la Sarthe afin de pouvoir venir en aide aux bénéficiaires (personnes âgées ou handicapées) résidant notamment sur votre commune.

Association Loi 1901 Service à la Personne



SOUTIEN A DOMICILE



RECRUTE

Des Aides à Domicile (H/F)

Sur toute la Sarthe

CDI/CDD
Job d'été
VSD

- Vous souhaitez vous investir auprès des personnes âgées ou en situation de handicap
- Vous avez le permis et /ou un moyen de locomotion
- Vous acceptez de travailler certains week-ends

Vous êtes autonome et organisé

Vous faites preuve de Bienveillance et d'empathie



Rejoignez notre équipe!

02 43 39 75 32

recrutements.sad@gmail.com

Soutien à Domicile, 34 rue Paul Ligneul - 72015 LE MANS cedex 2

SIRET : 822 741 583 000 14 — Ne pas jeter sur la voie publique

Association Loi 1901 Service à la Personne



Vos missions :

Aide à la toilette, transfert lever et coucher
Entretien du cadre de vie et du linge, courses
Préparation et aide à la prise des repas
Accompagnement aux activités de loisirs

Nos engagements :

Interventions proches de chez vous
Contrat adaptable à votre situation en nombre d'heures
Jour de repos fixe
Soutien technique 7 jours/7 pendant toutes les plages horaires d'intervention
Formation tout au long de votre parcours professionnel

Les + de l'Association :

Permanences des Responsables de Secteurs sur toute la Sarthe
Un service d'urgence joignable du lundi au dimanche
Dimanche et Jour Férié majorés à 45 %
Comité d'entreprise



Envoyez CV & lettre de motivation:

Service Recrutement

recrutements.sad@gmail.com

Soutien à Domicile, 34 rue Paul Ligneul - 72015 LE MANS cedex 2

SIRET : 822 741 583 000 14 — Ne pas jeter sur la voie publique

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Bénéficier de portages de repas à domicile permet de continuer à manger des repas complets et équilibrés chez soi, sans avoir à faire les courses ou la cuisine.

Continuer à avoir une alimentation équilibrée est important pour prévenir les risques de dénutrition, de chutes et de maladie et parfois, l'appétit diminue, l'envie de cuisiner aussi et l'on rencontre des difficultés à faire ses courses.

Les services de portage de repas à domicile livrent sur SAINTE SABINE SUR LONGEVE, sous forme de plateaux-repas, et proposent d'adapter ceux-ci aux besoins du bénéficiaire en cas de régime particulier, par exemple régime sans sel.

Services à la Personne

Bénéficiez du Portage de repas ADU Services



Repas sur mesure
livrés à domicile,
prêts à réchauffer.
Dégustez !

N'attendez plus, contactez-nous !
02 43 39 75 03



Notre service

- Engagement qualité : diversité, goût, hygiène
- Menus variés et adaptés à votre régime
(sans sel, sans sucre, haché, mixé, etc.)
- Menus élaborés par une diététicienne
- Respect de la chaîne du froid
- Evaluation individualisée des besoins
- Devis gratuit personnalisé
- Mise en place de la prestation sous 72 h
- Formalités administratives simplifiées
- Intervention sur tout le département

Les avantages

- Prestations déductibles des impôts
(selon loi de finances en vigueur)
- Service autorisé et déclaré
(prestations éligibles aux plans d'aide)

02 43 39 75 03

Contactez-nous
du lundi au vendredi de 9h à 17 h

@ portagerepasadu@gmail.com

ADU SERVICES - Portage de repas
02 43 39 75 03 (Standard : 02 43 39 75 00)
34 rue Paul L'guel - 72015 LE MANS CEDEX 2



0243 39 75 03 - 0243 39 75 03 - 0243 39 75 03 - 0243 39 75 03 - 0243 39 75 03

ASSOCIATION DES USAGERS DU TER LE MANS-ALENÇON

En 2020, il y a eu beaucoup de perturbations (grève en début d'année, puis covid 19).

Notre Assemblée Générale prévue en mars 2020 a été annulée (confinement). En raison de la situation sanitaire, nous ne savons, à l'heure actuelle, si nous pourrions en organiser une en 2021.

Les travaux pour la réfection des zones où les trains circulaient à 70 kms/h au lieu de 140 kms/h, ont commencé fin septembre et se termineront mi-novembre.

Les trains retrouveront leur vitesse normale le 13 décembre 2020, date correspondant au changement d'horaires bi-annuel.



Si nous voulons que les trains continuent de circuler entre Le Mans et Alençon et au-delà, nous devons utiliser au maximum ce moyen de transport. Plus la fréquentation de la ligne sera importante, plus nous aurons la possibilité d'obtenir de nouvelles relations. L'intervention répétée de notre association a permis d'obtenir de nouvelles relations : du lundi au vendredi, un train toutes les 30 minutes, le matin, dans le sens Alençon-Le Mans et le soir, dans le sens Le Mans-Alençon et d'autres dans la journée.

Vous avez la possibilité d'acheter des billets (Tgv intercités, Ter) à l'accueil du Super U de Ste Jamme. Des fiches horaires sont à votre disposition en mairie et à Super U. Les horaires actuels ne tiennent pas compte du futur arrêt Hôpital-Université puisque celui-ci sera mis en service au plus tôt à l'été 2023. Emprunter les transports en commun permet de freiner le réchauffement climatique donc de respecter la planète.

ass.usagers.ter.lemans.alencon@gmail.com

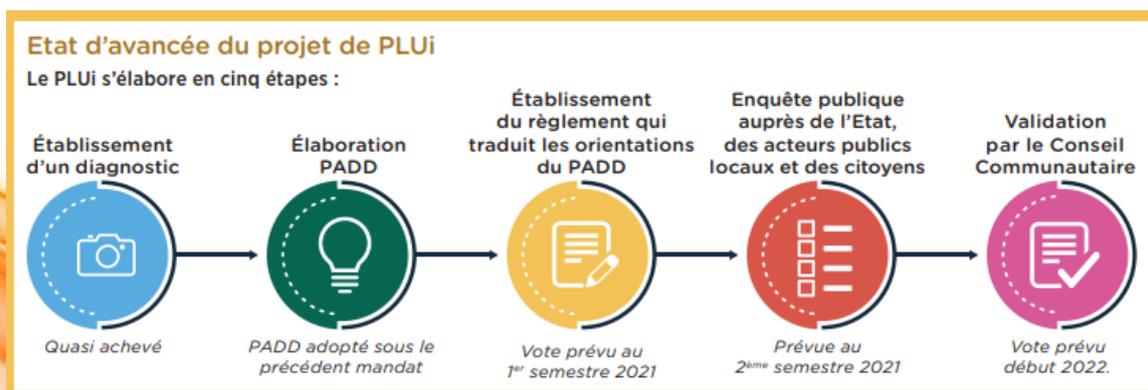
LE PLUI : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé



La commune de SAINTE SABINE SUR LONGEVE est couverte par un PLU en vigueur depuis 2014 ; un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration par la Communauté de communes de la Champagne conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS), afin de porter à l'échelle intercommunale les problématiques d'urbanisme, d'habitat, de développement, d'activité, d'environnement et de déplacements. Ce projet doit être partagé par les communes et l'intercommunalité, pour une mise en cohérence des politiques publiques, afin de finaliser l'orientation de notre territoire pour au minimum les 10 années à suivre.

L'objectif est d'avoir une vision stratégique globale en s'appuyant sur les dynamiques et les enjeux de la communauté, tout en prenant en compte les spécificités territoriales de chaque commune ou groupe de communes.



Le Centre Social Marie-Louise Souty

Centre Social
Marie-Louise Souty

Le Centre Social Marie-Louise Souty se veut avant tout être la maison des habitants de la 4CPS et un lieu ressource pour les associations du territoire.

Les derniers mois que nous avons passés ont été parfois difficiles à vivre en cette période de crise sanitaire. Toutefois l'esprit associatif s'en est retrouvé renforcé : votre Centre Social a fait plus que résister et a mis tout en œuvre pour assurer le présent et aborder du mieux le futur.

Agréé et financé par la CAF, ainsi que par la 4CPS, le Centre Social regroupe des bénévoles de tout le territoire, et c'est bien là sa raison d'être. De multiples partenaires tel que la MSA, les services de l'Etat et du département ou encore la Mission Locale contribuent à garder des services publics de proximité dans les murs du Centre Social.

Dans les années futures, le Centre Social devra aller vers les associations du territoire et les collectivités et enrichir les pratiques des uns et des autres. Il s'agit d'allier nos savoir-faire pour mieux se connaître et accompagner les initiatives des habitants.

AcseS est un acteur socio-économique important de l'association du Centre Social. L'objectif premier est d'accompagner ses salariés dans leurs projets professionnels. Et ceci grâce aux collectivités et entreprises du territoires qui font intervenir AcseS pour l'entretien des espaces verts et de leurs bâtiments. Maintenant AcseS doit aussi être une ressource pour les entreprises locales et permettre avec Pôle Emploi, la DIRECCTE et le département de former les futurs salariés des entreprises locales.

Une nouvelle étape pour 2021 est en préparation avec la 4CPS : l'ouverture de la Recyclerie à Sillé le Guillaume. Magasin de 2ème main, objets et vaisselles d'occasion et ameublements anciens ; l'idée est de faire de ce lieu un condensé d'initiatives locales autour du réemploi et des solidarités.



Vous trouverez un service pour les enfants et les préados les mercredis et les vacances. L'équipe de professionnels propose des animations de 3 à 14 ans. Les loisirs en famille sont organisés avec les animatrices et les habitants. Quelques bénévoles s'organisent pour proposer des services d'entraide tel que « La P'tite Fripe » (vêtements d'occasion) ou « Les Baguettes Solidaires » (distribuées lors de l'aide alimentaire).

Retrouvez nos actualités sur Facebook:
@CSMLSouty

01 allée Marie-Louise Souty - 72240 Conlie
02 43 52 11 50
csonlie72@wanadoo.fr
Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h

Pépinières BOULAY
Depuis 1927

Fruitiers
Rosiers
Plantes exotiques
Plantes de haie
Plantes d'exception (grandes tailles)

Pépiniériste Horticulteur
Producteur
Partenaire de votre jardin

« Les Riperfonds »
72290 COURCES-CELLES
Tél. 02 43 27 32 01 - Fax 02 43 27 23 20
www.pepinieriste-jardinierie.pepinieres-sarthe.com
Email : pepinieres-boulay@orange.fr

DELHOMMEAU FABIEN

Plomberie Chauffage, Traitement des Eaux, Ventilation,
Dépannage Rapide, Entretien Annuel

Tél/fax : 02 43 87 76 68 Mob: 06 16 40 58 82
Mail : delhommeaufabien@sfr.fr
16 r des 3 couleurs 72380 Sainte Sabine sur Longève



Les commerçants des Promenades de Sainte-Jamme

Votre magasin Super U est ouvert sans interruption
du lundi au samedi de 8h30 à 19h30 (20h00 le vendredi)



02.43.52.17.00



02.43.29.03.07



BEAUTY SUCCESS
Bien-être & belle humeur!

02.43.27.97.83

Aux p'tits ciseaux **02.43.27.47.95**



Saillant Baudrier

02.43.29.18.35



Fred informatique

09.81.62.80.90



Pharmacie

02.43.27.60.40



09.54.00.11.36

ZAC DE LA PRAIRIE DES MOULINS
72380 SAINTE JAMME SUR SARTHE

02.43.27.60.41